



Randonnée La Ronda del Peiraire

www.sidobre-vallees-tourisme.com

ST SALVY DE LA
BALME



Crédit photo : Sidobre tourisme

Code balisage

PR

-  Bonne direction
-  A gauche
-  A droite
-  Mauvaise direction



SURICATE
TOUS SENTINELLE DES SPORTS DE NATURE

SIGNALER UN PROBLÈME
sentinelles.sportsdenature.fr

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 4 h 15

Longueur : 15.1 km

Dénivelé positif : 363 m

Difficulté : Facile 2

Type : Boucle

Petite boucle : 2h15



Départ : parking place du village

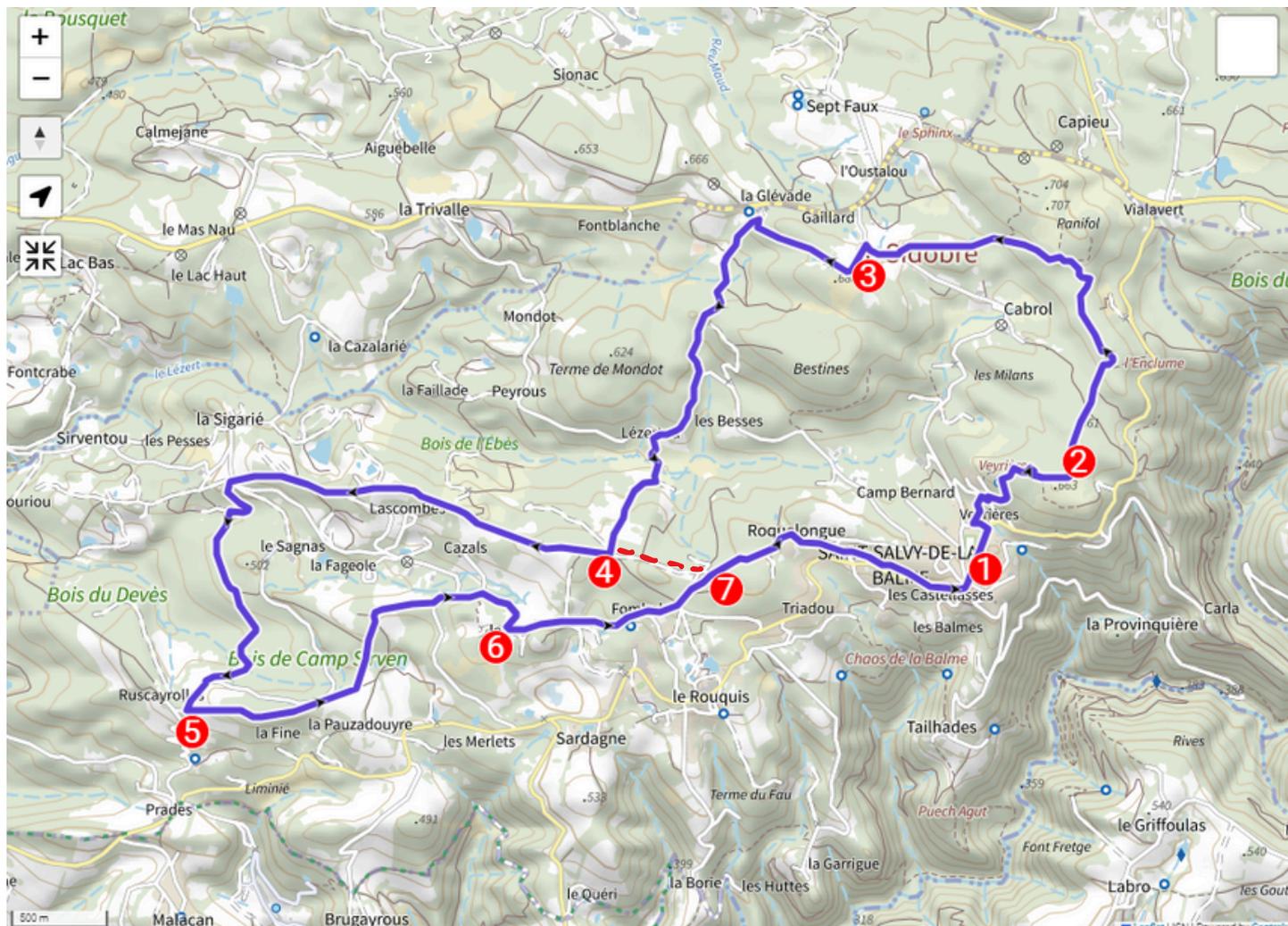
 GPS: 43.611208, 2.399151

Entre tailleurs de pierre et paysage sculpté... Riche de découvertes, cette randonnée vous emmènera sur les traces des « peiraies » (anciens tailleurs de pierres).

Le circuit commence à la rencontre des anciens chantiers de pierre du Sidobre, c'était avant l'avènement de l'électricité. A la croix des carriers, un magnifique point de vue sur la plaine Castraise et par temps clair sur les Pyrénées. Au gré de votre randonnée, par ces allées bordées de lames de granit, vous traverserez de belles hêtraies, châtaigneraies et autres forêts de résineux. Et toujours ces rochers, ce paysage sculpté : l'enclume, le rocher tremblant de Lascombes, etc.

Traces GPX disponibles également via le site de l'office de tourisme ou de Geotrek





- 1** Départ place de la mairie. Suivre l'avenue du Sidobre, longer le stade par la droite et contourner la salle polyvalente par la gauche. Au carrefour, prendre le chemin en face, puis des escaliers à droite. Prendre la route qui monte sur la droite puis virer à gauche. A la fin de la route, s'engager à droite dans la forêt. Arrivé à un chemin, prendre à droite. A la prochaine intersection (avant la station d'épuration), à gauche, 20 m plus loin, prendre le sentier de droite. 100 m plus loin, suivre le sentier de droite qui mène à la Croix de Veyrières (panorama).
- 2** Suivre le sentier. Traverser une piste en prenant le chemin en face. A 400 m laisser le chemin et aller vers le chaos granitique. Prendre à gauche le sentier qui le traverse et revenir sur le chemin principal. Poursuivre à droite. A la patte d'Oie, descendre à gauche et longer le bassin. A la route, à droite, puis à 200m, monter à gauche sur le chemin empierré. Devant l'entrée d'une propriété, prendre à droite en bordure du champ avant d'entrer dans la forêt.
- 3** Continuer sur le chemin en face. Puis suivre sur la droite. A la Glévade, descendre à gauche jusqu'aux ruines du Garric. Continuer jusqu'à la piste et prendre à droite jusqu'à la route durant 400 m, puis prendre le sentier à gauche jusqu'à Lézertou. Devant les bâtisses, descendre à gauche puis remonter jusqu'au carrefour de la Croix de Pierre.
- 4** En prenant la petite route à gauche, retour vers Saint Salvy de la Balme (petite boucle), sinon prendre à droite. Ensuite, on rentre dans une hêtraie où l'on peut aller découvrir le Rocher Tremblant de Lascombes. Descendre la piste et passer devant l'entrée d'une carrière (Interdiction de pénétrer à l'intérieur). Au croisement, descendre en face à travers le bois et longer le pré par la gauche. A moitié champ prendre le sentier à gauche. A l'intersection descendre à droite. A la piste, prendre à droite.
- 5** Au carrefour, à gauche sur le chemin qui longe un petit canal. Passage en forêt, puis entre deux champs avant d'arriver à une route. Suivre par la gauche sur 150m puis tout droit en direction de Cazals Le Fau. 70m après, avant un hangar à gauche, gravir à droite un sentier et traverser une ancienne carrière.
- 6** Au Fau, à droite en bordure du champ parsemé de roches granitiques ; A Fombals monter à gauche puis obliquer vers la droite avant de regagner une piste plus large.
- 7** Au carrefour, à droite sur 600m. Au croisement, prendre à droite et de suite à gauche un sentier situé entre des propriétés. Traverser la route d'accès à une maison et poursuivre en face sur un petit sentier qui devient chemin avant d'arriver à la D66 que l'on suit par la gauche pour atteindre la place de la mairie.

Randonner, c'est aussi prévoir un équipement adapté (chaussures, vêtements, eau...) et respecter l'environnement du sentier.